Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BP Peintre, veuillez visiter :
bppeintre.fr/annales-sujets-et-corriges

E3 - Travaux spécifiques à caractère technique ou décoratif

Session 2002 • Code sujet : **Non indiqué dans cette édition** • Durée : **4 h** • Coefficient : **3**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. Travaux spécifiques à caractère technique ou décoratif (2 questions) **Page 3**

2. Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ) (Synthèse & Q&A Examen) **Page 4**

Sujet officiel (PDF) : https://bppeintre.fr/assets/annales/bp-peintre/E3 - Travaux spécifiques à caractère technique décoratif/2002/BP Peintre - E3 - Travaux spécifiques à caractère technique décoratif - Session 2002 - 2-Sujet.pdf

1. Travaux spécifiques à caractère technique ou décoratif

La page présente le barème de notation de l'épreuve E3 du brevet professionnel Peinture Revêtements, avec un poste de travail à renseigner. L'évaluation porte sur le mode opératoire, l'implantation et le respect des cotes, la netteté des coupes et arasements, ainsi que l'aspect et la propreté de l'ensemble.

Méthode et implantation

Question 1. Les travaux sont évalués selon le mode opératoire (10 points), l'implantation et le respect des cotes (35 points).

Le barème attribue une part distincte à la méthode de travail et à l'implantation. Les valeurs indiquées sont les maxima pour chacun de ces critères.

Critère	Maximum
Mode opératoire	10 points
Implantation et respect des cotes	35 points

Le mode opératoire est évalué sur la démarche suivie. L'implantation est appréciée au regard des repères et des cotes du travail demandé. Ces deux critères représentent ensemble 45 points sur le barème total de 100.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Mode opératoire : 10/10. Implantation et respect des cotes : 35/35. Total de ces deux critères : 45/100.

Exécution et finition

Question 2. La qualité d'exécution est évaluée selon la netteté des coupes et des arasements (35 points), ainsi que l'aspect et la propreté de l'ensemble (20 points).

La qualité d'exécution est appréciée selon deux critères complémentaires, dont les maxima sont indiqués sur la grille :

- **Netteté des coupes et arasements : 35 points.** Les coupes et raccords sont jugés sur leur précision et leur régularité.
- **Aspect et propreté de l'ensemble : 20 points.** L'évaluation porte sur le rendu global et la propreté du travail réalisé.

Ces critères totalisent 55 points sur les 100 points du barème.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Netteté des coupes et arasements : 35/35. Aspect et propreté de l'ensemble : 20/20. Total de ces deux critères : 55/100.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2002)

Bilan de l'épreuve : La session 2002 du brevet professionnel Peinture Revêtements comprend l'épreuve E3, Travaux spécifiques à caractère technique ou décoratif. Le code examen n'est pas renseigné sur la page; la durée est de 4 h et le coefficient de 3. Le barème totalise 100 points, ramenés à une moyenne sur 20, et évalue la méthode, l'implantation, la précision d'exécution et la finition.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Le mode opératoire compte pour 10 points sur 100.
- L'implantation et le respect des cotes comptent pour 35 points.
- La netteté des coupes et des arasements compte pour 35 points.
- L'aspect et la propreté de l'ensemble comptent pour 20 points.

Points de vigilance & attentes du jury

- Suivre un mode opératoire adapté aux travaux réalisés.
- Contrôler l'implantation et le respect des cotes.
- Soigner la netteté des coupes et des arasements.
- Vérifier l'aspect général et la propreté de l'ensemble.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment la note de l'épreuve est-elle calculée ?
Le barème attribue 10 points au mode opératoire, 35 à l'implantation et au respect des cotes, 35 aux coupes et arasements, et 20 à l'aspect et à la propreté. Le total sur 100 est converti en moyenne sur 20.

Q : Quels critères techniques sont les plus fortement pondérés ?
L'implantation et le respect des cotes, ainsi que la netteté des coupes et des arasements, valent chacun 35 points sur 100. Ce sont les critères les plus fortement pondérés du barème.

Q : Quelle est la durée de l'épreuve et comment organiser son temps ?
L'épreuve dure 4 heures et son coefficient est 3. La page ne précise pas de répartition officielle du temps entre les travaux; il faut donc organiser son intervention et réserver du temps aux contrôles de finition.

Q : Le sujet indique-t-il des normes ou des tolérances dimensionnelles précises ?
La page ne mentionne aucune norme ni tolérance chiffrée. Elle précise seulement que l'implantation et le respect des cotes sont évalués sur 35 points; les critères détaillés d'acceptation ne figurent pas sur cette page.

Sujet officiel associé (PDF) : https://bppeintre.fr/assets/annales/bp-peintre/E3 - Travaux spécifiques à caractère technique décoratif/2002/BP Peintre - E3 - Travaux spécifiques à caractère technique décoratif - Session 2002 - 2-Sujet.pdf
Ressources BP Peintre : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.